



*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONVENTION

Etablie entre les soussignés :

Le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

ci-après désigné « le MENJS »,

représenté par Jean Michel BLANQUER, ministre

Le ministère chargé des Sports

ci-après désigné « le MS »,

représenté par Roxana MARACINEANU, ministre déléguée

L'Union nationale du sport scolaire,

ci-après désignée « l'UNSS »,

représentée par Nathalie COSTANTINI, directrice nationale

L'Union sportive de l'enseignement du premier degré,

ci-après désignée « l'USEP »,

représentée par Véronique MOREIRA, présidente

La Fédération française de Bowling et sport de quilles,

ci-après désignée « la FFBSQ »,

représentée par Monsieur Daniel GRANDIN , président

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention vise à renforcer la place du bowling et des quilles dans le milieu scolaire par la mise en place d'actions qui concourent à l'éducation, à la réussite et à l'épanouissement des élèves en lien avec les enjeux sociétaux, qui sont pris en compte dans les différents programmes ministériels qui sont précisés à l'article 2.

Le MENJS, l'UNSS, l'USEP et la FFBSQ de manière conjointe, entendent renforcer les pratiques diverses du bowling et des quilles. Cette convention qui permet de décliner des conventions, cosignées par les deux fédérations sportives scolaires (USEP et UNSS), s'inscrit naturellement dans le projet éducatif et sportif de chaque académie, et s'opérationnalise à tous les niveaux déconcentrés dans les projets des écoles et établissements scolaires, afin d'assurer une mise en œuvre adaptée aux différents territoires comme rappelé dans la circulaire MENE 2119126C du 23 juin 2021 « Sport/Education ».

Cette convention s'inscrit dans la déclinaison de la convention cadre signée le 25 septembre 2019 entre plusieurs ministères dont le MENJ et le MS, et le Comité national olympique et sportif français (CNOSF).

Enfin, la convention vise à donner aux personnels de l'éducation nationale, de l'UNSS et aux acteurs de l'USEP, les moyens de se former ainsi que les ressources nécessaires à la pratique du bowling et des quilles dans toutes ses dimensions.

DÉFINITION DE LA CONVENTION

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 2 : Concours aux programmes ministériels liés aux enjeux sociétaux

Article 2.1 : Le renforcement des principes de la République et des valeurs sportives

Le bowling et sport de quilles avec ses règles, sa stratégie et ses rôles sociaux, les différents aspects de son organisation et de son arbitrage, sa mise en image et la place singulière qu'il occupe dans la société, sont autant d'objets possibles d'apprentissages et de réflexions permettant aux élèves l'acquisition de savoirs et d'une culture générale critiques.

Les signataires s'engagent à :

- Veiller au respect du principe de laïcité ;
- Développer la formation et l'engagement civique des élèves dans les différents rôles qu'ils sont amenés à occuper (joueuse/joueur, spectatrice/spectateur, arbitre ou juge, etc.) ;
- Contribuer au développement durable par l'apprentissage des valeurs éducatives, sociales et d'intégration dans les différentes formes de pratique ;
- Favoriser l'apprentissage de la Marseillaise, chantée notamment lors des compétitions ;
- Favoriser l'acquisition d'une culture générale en s'appuyant sur la pratique du bowling et des quilles, la connaissance et le respect des valeurs du sport et de l'Olympisme (respect des règles, de l'adversaire, de l'arbitre, du goût de l'effort, du fair-play et de l'esprit d'équipe) ainsi que la prévention et la lutte contre les violences, le dopage et les conduites addictives.

Article 2.2 : Accès à la pratique pour tous

Le sport est un vecteur d'inclusion. La construction de partenariats entre le monde scolaire et le monde fédéral est une condition pour associer l'ensemble des élèves aux activités proposées.

Les signataires s'engagent à :

La pratique sportive en général et celle du bowling et des quilles en particulier développent les notions de solidarité et de tolérance. Ces valeurs, vecteurs d'intégration, contribuent à lutter contre les comportements sexistes, violents ou discriminants.

Les signataires s'engagent à :

- Favoriser les pratiques éthiques ;
- Mobiliser les ressources ministérielles et coproduire des ressources adaptées aux enfants et jeunes ;
- Lutter contre le harcèlement de toute nature par le respect des niveaux de performance de chacun et favoriser l'accès à la pratique pour tous ;
- Lutter contre toutes les formes de violence, de ségrégation, de discrimination et de racisme ;
- Mobiliser les élèves des sections sportives scolaires et les licenciés des clubs afin de les rendre exemplaires et moteurs pour favoriser la pratique et l'expression de tous les élèves.

Article 2.6 : L'engagement associatif et la responsabilisation des jeunes

Toute pratique sportive est caractérisée par des règles spécifiques qui influencent les comportements des élèves. L'appropriation des règles et leur respect par la sensibilisation à l'arbitrage apparaissent fondamentaux pour l'engagement des pratiquants.

Les signataires s'engagent à :

- Développer, diversifier et renforcer les rôles proposés aux enfants et aux jeunes qui conduisent à l'engagement et à la prise de responsabilité notamment dans le cadre associatif (USEP, UNSS) ;
- Co-construire un plan d'action de promotion de l'arbitrage et du jugement avec l'ensemble des acteurs ;
- Systématiser l'apprentissage des règles du jeu au sein de tous les dispositifs d'enseignement ou d'activités organisées dans le cadre du sport scolaire ;
- Instaurer l'arbitrage par tous et renforcer les mises en situation d'arbitrage ;
- Développer les équivalences de compétences acquises en milieu scolaire avec les fédérations sportives ;
- Confier des missions aux jeunes dans le cadre des événements sportifs nationaux et internationaux.

Article 3 : Renforcement du bowling et sport de quilles en milieu scolaire

Les axes principaux d'action ci-dessous énoncés marquent la continuité de la précédente convention en insistant sur le respect des programmes d'enseignement co-construits entre le MENJS, la FFBSQ et les fédérations sportives scolaires (USEP, UNSS).

Les signataires s'engagent à :

- Favoriser la pratique du bowling et sport de quilles dans le cadre obligatoire de l'EPS à l'école, au collège et au lycée, en conformité avec les programmes d'enseignement et en lien avec les projets d'école et d'établissement, en renforçant le principe de mixité dans la pratique pour les plus jeunes ;
- Développer le Bowling et sport de quilles au sein de l'école primaire (classe, projet d'école, A.S. USEP ...) ;
- Développer le Bowling et sport de quilles au sein des collèges et des lycées (classes, A.S, ...) ;
- Favoriser l'ouverture de sections sportives scolaires bowling ainsi que l'optimisation et le rayonnement de celles qui existent, dans le cadre des projets d'établissement et des

En lien avec les collectivités territoriales, la FFBSQ favorisera l'accès, la création et/ou la rénovation d'installations sportives permettant aux clubs, aux associations sportives, aux écoles, collèges et lycées, la pratique sportive du Bowling et sport de quilles.

De même, les chefs d'établissements sont engagés à favoriser l'accès aux installations sportives permettant la pratique sportive locale fédérale du Bowling et des quilles, dès lors que celles-ci ne sont pas utilisées dans le cadre de l'EPS ou de l'association sportive, en semaine, le week-end ou lors des vacances scolaires. L'objectif partagé est d'optimiser l'utilisation des installations sportives au bénéfice de la pratique sportive pour tous. Cette recommandation s'inscrit dans le cadre de l'axe 4 du dispositif Génération 2024.

Article 5 : Évaluation et durée

Chaque signataire de cette convention s'engage à la promouvoir à chaque échelon territorial et à en faire respecter les termes. Les actions menées localement en application de la présente convention doivent faire l'objet d'un suivi assuré conjointement par les autorités compétentes du MENJS et les représentants des fédérations signataires. Ce suivi pourra être présenté au Comité de pilotage chargé de la coordination et du suivi de la présente convention.

Composé de membres des deux ministères et des fédérations signataires, ce comité est présidé par le directeur général de l'enseignement scolaire ou son représentant.

Dans le cadre de la convention, les signataires s'engagent à communiquer avec les médias de manière coordonnée sur l'ensemble des actions. Les signataires s'engagent à faire figurer les logos des partenaires sur les différents supports produits dans le cadre de la convention.

La présente convention est signée pour une durée de 4 ans.

A l'issue des 4 ans, un bilan global sera effectué afin d'étudier les termes du renouvellement de la convention.

La convention peut être dénoncée par l'une des parties au plus tard le 1^{er} mars de l'année scolaire en cours, par courrier recommandé envoyé simultanément aux quatre autres parties. Les actions engagées se poursuivent pour l'année scolaire en cours.

ANNEXE :

Conformément au socle commun de connaissances, de compétences et de culture et aux programmes d'enseignement, l'école, le collège et le lycée doivent favoriser chez l'élève le développement de compétences et l'acquisition de connaissances, à travers la pratique d'activités physiques et sportives au sein de l'EPS.

Dans le cadre de leur liberté pédagogique, les enseignants du premier degré et les enseignants d'EPS du second degré choisissent les activités sur lesquelles s'appuie leur enseignement.

L'institution scolaire n'a pas pour mission de sélectionner, parmi les élèves, les futurs adhérents des clubs sportifs. Rejoindre une association relève du choix personnel de l'élève. Toutefois, l'école se doit de lui donner le moyen de ce choix, y compris dans une recherche de l'excellence sportive, et aider à orienter un élève vers une association sportive (club) de proximité.

A l'école primaire, l'enseignement de l'EPS, par l'apprentissage d'habiletés motrices spécifiques du bowling et des quilles relève, comme pour toutes les autres activités physiques et sportives de la responsabilité propre de l'enseignant. L'USEP prolonge l'action de l'école dans les domaines de l'éducation civique, physique et sportive. Dans le cadre associatif, les rencontres sportives qu'elle organise complètent les enseignements dispensés.

Au collège et au lycée la pratique du bowling et des quilles dans l'enseignement de l'EPS relève de la responsabilité des enseignants d'EPS. Cette responsabilité est également engagée dans le cadre du fonctionnement des sections sportives scolaires. L'UNSS a pour but d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composantes de l'EPS, pour les élèves licenciés dans les associations sportives des établissements du second degré, les rencontres inter-établissements étant un principe de son fonctionnement. Assumant une double fonction éducative et sociale au travers de la pratique sportive, l'UNSS doit permettre à chacun de s'exprimer à son plus haut niveau de pratique.

L'UNSS développe une politique originale de formation et de qualification des arbitres dites programme « jeunes officiels » visant à l'arbitrage de qualité par les élèves eux-mêmes.

L'USEP, comme l'UNSS, constituent les structures d'interface entre le système éducatif et les fédérations sportives avec qui elles peuvent signer des conventions spécifiques.

La collaboration avec l'USEP et/ou l'UNSS est recherchée pour la mise en place et la conduite des projets.